



PYRENEES-ATLANTIQUES



« COUPONS SPORT » - Année 2008

de 20 € POUR PRATIQUER LE SPORT

dans un club sportif du département 64 agréé Jeunesse et Sports

Bénéficiaires : **Jeunes de 12 à 15 ans dans l'année civile 2008 (nés en 1996 - 1995 - 1994 et 1993), licenciés** dans un club des Pyrénées-Atlantiques agréé Jeunesse et Sport et dont les parents perçoivent l'Allocation de Rentrée Scolaire (**A.R.S.**).

FICHE A DEPOSER AU CLUB
LORS DE L'INSCRIPTION DE L'ENFANT
accompagnée d'une photocopie de la notification d'Allocation de Rentrée scolaire (A.R.S.)

Pour tous renseignements : C.D.O.S. 64 au 05.59.14.18.50.

Nom - Prénom du Jeune :

Date de Naissance : N°Licence du Jeune :
(obligatoire)

Nom du Club :

N° Agrément D.D.J.S. 64 : Tél :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail : (écrivez très lisiblement)

Fédération : Discipline :

Montant de la cotisation annuelle (licence comprise) :

Les clubs doivent regrouper les bons de réduction accompagnés de la photocopie de l'avis de droit de l'A.R.S. de chaque enfant

- les joindre à la fiche récapitulative reçue par le biais de leur Comité Départemental,
- renvoyer le dossier complet, **avant le 14 novembre 2008 au Comité Départemental de la DISCIPLINE concernée**

Les versements seront effectués auprès des clubs.

Merci de participer à cette opération d'**accessibilité**, organisée par la Direction Départementale de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, en partenariat avec le Comité Départemental Olympique 64.